

Fiche de pré-diagnostic pour le curage ou la création de mare

Présentation du dispositif :

Dès réception de cette fiche, Cœur de Flandre agglo prendra en compte votre demande au printemps 2025. Un prestataire viendra diagnostiquer la mare indiquée ci-dessous au printemps, une sélection des mares prioritaires aura lieu en été selon divers critères qui vous seront communiqués.

Si votre mare est retenue et la convention signée, les travaux auront lieu dès septembre.

Cœur de Flandre agglo prend en charge 80% du montant avec un plafond de 1000€ (800€ maximum)

Exemple : Mare à 800€ (640 € à charge de Cœur de Flandre agglo et 160 € à charge du propriétaire/locataire)

Mare à 1200€ (800 € à charge de Cœur de Flandre agglo et 400 € à charge du propriétaire/locataire)

Propriétaire de la mare :

Numéro de téléphone :

Locataire/gestionnaire de la mare :

Adresse :

.....

.....

.....

Numéro de téléphone :

Adresse e-mail :

Localisation de la mare

La mare est située :

En centre bourg à l'extérieur

Section et numéro de parcelle :

Joindre un plan cadastral sur lequel vous aurez localisé la mare

Description de la mare

Création Curage

Superficie (m2) :

Décrivez ses environs :

.....

.....

.....

.....

.....

Date du dernier curage :

.....

Décrivez votre projet/ fonction recherchée par la mare :

Hydraulique (bassin tampon pour prévenir des risques d'inondation)

Ecologique (renforcement de la Trame Verte et Bleue, développement de la biodiversité)

Défense contre l'incendie

Pédagogique

Paysager (restaurer une composante traditionnelle des paysages)

Agricole (abreuvement du bétail)

Avez-vous déjà identifié une richesse faunistique ou floristique sur le site :

Oui non

Si oui, de quoi s'agit-il ?

Espèces faunistiques

.....
.....
.....

Espèces floristiques

.....
.....
.....

Merci de renvoyer cette fiche par mail à environnement@ca-coeurdeflandre.fr ou par courrier au 222 bis, rue de Vieux-Berquin, 59190 HAZEBROUCK